

COMMUNICATION COMME MÉDIATION DE LA PAIX ANALYSE DU DISCOURS DU PAPE LÉON XIV AUX PROFESSIONNELS DE LA COMMUNICATION

**Jean-Claude
UNYUTHOWUN
UBEGIU**

Doctorant en
Communications
Sociales à
l'Université Catholique
du Congo (UCC)
et Chef de Travaux à
l'Université du Lac
Albert de Mahagi
(UNILAC/ Mahagi)
jcbegiu.1@gmail.com.

Introduction

Le pape Léon XIV s'est adressé à 6000 journalistes du monde le lundi 12 mai 2025 dans la salle Paul VI à Rome. Ce texte vise à saisir, entre les lignes du discours de cette circonstance, la vision du nouveau pape sur la communication. Il veut répondre au questionnement suivant : « Comment le pape Léon XIV conçoit-il la communication ? Quel est son positionnement par rapport à son prédécesseur ? Quelle est la place de la communication dans un monde marqué par des guerres et les bouleversements issus des NTIC, en particulier les innovations technologiques subséquentes à l'intelligence artificielle ? Quels sont le statut et la place du journaliste dans un tel contexte ? Comment doit-il mettre en scène son récit médiatique ? Quel le type de relation l'Église entend-elle entretenir avec la presse ?

Nous posons que derrière le discours du pape, se profile l'horizon d'une conception de la communication, qui participe de la vision de son pontificat. Son discours aux professionnels de la communication sensibilise ces derniers sur cette vision. Les grandes lignes de cette vision sont repérables à travers ce discours, de même que la nature de la relation Église-presse dans laquelle il entend engager l'Église.

Le texte est assis sur l'approche herméneutique sur fond de la technique de recherche documentaire. Il est une analyse de contenu secondaire. Il compte cinq sections. La première section fait le point sur les référents contextuels tandis que la deuxième relève l'essence de la communication selon le Pape Léon XIV. Quant à la troisième, elle examine l'articulation de la relation entre l'information et la communication alors

que la quatrième section examine le lien entre journalisme, démocratie et développement. Le texte se termine par la description du type de relation Église-presse assortie de ce discours.

1. Contexte

Le discours du 12 mai 2025 est le tout premier du pape Léon XIV à l'intention des professionnels de la communication. Il intervient après le décès du pape François, décès survenu au lendemain de Pâques et l'élection de Léon XIV, qui a déjoué tout pronostic. Il est la troisième apparition au grand public de ce dernier après son discours du jour de son élection et celui de son premier angelus, le dimanche du bon pasteur.

Le discours est donc déterminé par des facteurs qui relèvent du passif et de l'actif. Le passif consiste dans le devoir moral de remercier les journalistes pour la couverture des événements qui se sont succédé depuis le jour de Pâques 2025 jusqu'à son élection : messe de la veillée pascale célébrée par le cardinal Giovanni Battista Re, suivie de la bénédiction *urbi et orbi* par le pape François très affaibli ; le décès et l'enterrement de ce dernier ; les novendiales¹ et le conclave qui ont conduit, au 4e tour, à l'élection du cardinal américain Robert Francis Prevost, devenu par le fait même le pape Léon XIV.

L'actif, quant à lui, est constitué par l'impératif de donner, à la presse mondiale réunie pour écouter sa toute première adresse à son intention, un signal fort. Les chevaliers du micro, de la plume et des nouveaux outils numériques attendent de voir le pape Léon XIV dévoiler sa vision de la pastorale et du monde ainsi que sa perception de la communication et du journalisme. Bref, c'est pour lui le moment de créer l'empathie, d'assurer, de rassurer et de convaincre.

2. Nature de la communication

Plusieurs auteurs ont tenté de définir la communication. Selon Jean-Baptiste Legavre et Rémy Rieffel, le vocable est surchargé de sens et ses connotations sont contradictoires². Cependant, au-delà des expressions que les auteurs utilisent, tous sont d'accord, à la suite de l'École de Palo Alto, que l'essence de la communication réside au niveau de l'interaction, que celle-ci soit verbale ou non, au point qu'il n'existe pas de situation de « non-communication » ou d'« incommunication »³ dès lors que deux individus sont

1. DICASTÈRE POUR LA COMMUNICATION, *Discours du Pape Léon XIV aux professionnels de la communication*, Rome, Libreria Editrice Vaticana, 2025.

2. Les novendiales sont les neuf jours de deuil et de liturgie qui suivent la mort d'un pape, durant lesquels l'Église célèbre des messes solennelles pour son âme avant l'ouverture du conclave.

3. Jean-Baptiste LEGAVRE et Rémy RIEFFEL, *Les 100 mots des Sciences de l'Information et de la Communication*, (Que sais-je ?), Paris, PUF, 2002, p. 18

4. Dominique WOLTON, *Penser l'incommunication*, Paris, le Bord de l'eau. 2024.

ensemble⁴. Ainsi, rendre compte de la notion de communication suppose qu'on tienne compte de deux constantes : l'information et la relation si bien que communiquer signifie transmettre une information en même temps que s'établit une relation et cette dernière englobe la première.

Le pape François a abordé une réflexion sur l'essence de la communication dans son message pour la 58e journée mondiale des Communications Sociales. Dans ce document intitulé : « Intelligence artificielle et sagesse du cœur : pour une communication pleinement humaine », le Souverain pontife a développé l'hypothèse d'une « communication expérientielle dont le propre est d'être viscérale »⁵. Cette hypothèse tient que communiquer n'équivaut pas seulement à transmettre une information doublée d'une relation mais aussi à ouvrir sur une humanité pleine d'espérance⁶.

La réflexion du pape Léon XIV sur la communication ne s'écarte pas de celle de François. Au contraire, elle la prolonge. Pour preuve, le nouveau pontife romain fait une double allusion à son prédécesseur. La première est implicite et se décline en termes d'évocation de l'intelligence artificielle (§7). La seconde est explicite et se décline en termes de recommandation des mots du pape François pour les prochaines journées internationales des Communications Sociales (§8).

Pour être clair, voici comment s'établit la prolongation de la pensée du pape François par Léon XIV : si, pour le pape argentin, communiquer signifie transmettre une information afin d'établir une relation qui ouvre sur une humanité pleine d'espérance, pour le pape américain, communiquer, au-delà d'une simple transmission de l'information, consiste à « créer une culture de paix, un environnement humain et numérique qui deviennent des espaces de dialogue et de confrontation » (§7).

La prolongation se situe donc à trois niveaux : le niveau de l'ergonomie, le niveau de la modalité de la relation et le niveau de la finalité. Au niveau ergonomique, le pape François a davantage insisté sur l'environnement humain. Pour sa part, tout en considérant l'environnement humain, le Pape Léon XIV y ajoute l'environnement numérique, considérant ainsi ce dernier comme un monde à part. En tant que tel, l'environnement numérique dispose de ses propres lois qu'il convient de considérer.

Au niveau de la modalité d'établissement de la relation, le pape rejoint l'idée de Dominique Wolton⁷ pour qui communiquer, au-delà d'informer, équivaut à négocier, à partager, à séduire, à convaincre, à mesurer la

5. Cf. *Ibidem*, p. 20.

6. Jean-Claude UNYUTHOWUN UBEGIU, « Intelligence artificielle et enseignement des communications. Pistes de réflexions à partir de l'Intelligence Artificielle et sagesse du cœur : pour une communication pleinement humaine » du Pape François », dans *Congo-Afrique*, n. 587, (2023), p. 845-846.

7. Cf. *Ibidem*

8. Cf. Dominique WOLTON, *Informé n'est pas communiquer*, Paris, CNRS (Collection « Débats », 2009. www.journals.openedition.org.

résistance de l'autre, au point que la communication est tout à la fois un besoin fondamental, un défi politique et un affrontement du risque d'altérité. En effet, la communication est un besoin parce qu'elle est nécessaire pour vivre et construire des relations. Elle est un défi politique dans la mesure où il en va de la gestion des individus et de leurs intérêts ; d'où son importance en démocratie. Elle est un affrontement du risque d'altérité pour cohabiter car elle peut mener à des conflits ou à des incompréhensions.

Au niveau de la finalité, le pape Léon XIV ajoute, à la viscéralité qui ouvre sur l'humanité pleine d'espérance de son prédécesseur, la notion d'« irénologie ». Nous forgeons ce concept à partir de deux mots grecs, eirene, qui signifie « paix » et logos, qui veut dire « discours ». L'irénologie souligne, dans ce contexte, l'idée selon laquelle la communication doit se fonder sur/ et viser la paix. Elle est donc par essence « irénologique ». En tant que telle, la communication est une tâche dans la mesure où elle consiste dans la relation qui s'établit en transmettant des informations désarmées de tout préjugé, rancœur, fanatisme et haine ainsi que de toute agressivité, tout bruit et tout biceps (§8).

3.Relation entre communication et journalisme

Pour établir la relation entre communication et journalisme, il faut partir des premiers mots du discours du pape Léon XIV. Ce dernier décolle sur fond du discours de Jésus-Christ sur la montagne, en particulier, la béatitude qui proclame « bienheureux les artisans de paix » (Matthieu 5, 9). Il en vient à développer ce qu'on pourrait considérer comme sa conception du journalisme : « un journalisme au service de la paix », mieux « un journalisme fondé sur la paix » (cf. §2).

Cette paix, à scruter les choses près, est avant tout un construit narratif. Les dires du pape Léon XIV développent l'hypothèse d'une narratologie dans laquelle la recherche de la vérité ne va pas sans amour. Pour lui, le récit médiatique doit se méfier du « consensus à tout prix ». Pour y parvenir, le narratif est sommé d'être aux antipodes de trois relents : (1) le relent d'agressivité, (2) le relent de compétition et le relent de hiatus entre la recherche de la vérité et l'amour (cf. §2).

En prenant en compte ces trois relents, le journalisme se présente comme étant à la fois « l'adoption d'une posture » et une « tâche » à réaliser dans le temps. L'hypothèse de l'adoption d'une posture réfère à l'idée selon laquelle le journaliste devra choisir de travailler pour un temps nouveau qui soit bon. Le but du journalisme consiste pour ainsi dire à élaborer les récits créateurs d'un monde nouveau, caractérisé par la bonté. Le temps actuel, dit mutatis mutandis Léon XIV, est « difficile, difficile à raconter » (cf. §4) mais il n'est pas question que le journaliste - comme tout le monde d'ailleurs - s'en évade ou s'en dérobe. Ce temps doit changer et pour changer,

il revient aux journalistes eux-mêmes, comme individus et comme corps, d'y travailler de par leur manière de raconter. D'où cet appel puisé chez Saint-Augustin : « Vivons bien et les temps seront bons. Nous sommes les temps ! »⁹(§2).

On le voit, la bonification de temps comme tâche journalistique est avant tout une question de narratologie. Le pape plaide pour des récits médiatiques exempts de toute idéologie. De là vient son refus de la guerre des mots : « Désarmons les paroles, désarmons les mots ! » (§8).

Le « nous » implicite du mode impératif, qui est sujet du désarmement des paroles et des mots, souligne sans doute le fait que le désarmement de la terre - évoqué par la suite- est une affaire commune, une affaire dont le nouveau souverain pontife fait son cheval de bataille, et à laquelle le successeur de Pierre entend inviter les journalistes à s'associer. Cette hypothèse est plausible tant il est vrai que, dans son discours au corps diplomatique accrédité à Rome, le vendredi suivant en la salle Clémentine, Léon XIV résumera en trois mots les ligne directrices de sa diplomatie pontificale : la paix, la justice et la vérité⁹.

Il va sans dire que le combat contre la guerre des mots peut contribuer à la bataille pour la paix dans une période où Ukraine, Gaza, RDC, etc., ploient sous le poids du crépitement des armes. En disant : « Désarmons les paroles, les mots et nous contribuerons à désarmer la terre » (§8), le pape souligne que la guerre est avant tout une question idéologique. C'est pourquoi, pour le Léon XIV, il est hors de question que le récit médiatique succombe au piège d'une « communication sans amour et dominée par l'idéologie et les conflits » (§7).

4. Journalisme, démocratie et développement

La conception du journalisme comme un engagement en faveur de la paix détermine le rôle du journalisme et la place du journaliste dans le mouvement de la démocratie et le développement des peuples. En effet, à lire le pape, le journalisme ne peut se passer de ces questions pour des raisons de posture et pour des raisons de finalités.

S'agissant de la posture, les journalistes sont « en première ligne pour raconter les conflits et les espoirs de paix, les situations d'injustice et les situations de paix » (§9). Cette posture somme les journalistes, dans leurs récits médiatiques, de donner de manière privilégiée la voix aux plus petits : celle-ci doit-être entendue. Il s'agit-là implicitement voire explicitement de la dénonciation d'un certain journalisme au service de l'idéologie de la guerre ; un journalisme qui ne consiste qu'à donner parole aux puissants

9. SAINT-AUGUSTIN, *Discours* 311,

10. Marine HENRIOT, Paix, vérité et justice, les piliers de l'action diplomatique du Saint-Siège, www.vaticannews, consulté le 27 mai 2025 entre 15 : 55 et 16 :00.

pour légitimer la guerre au grand mépris de la misère des victimes directes, innocentes et collatérales.

S'agissant des finalités, le journalisme joue un rôle sociétal. Ce dernier se situe dans la médiation entre récit et choix du peuple : « Seuls les peuples informés peuvent faire des choix libres » (§3) et judicieux pour leur développement. Si l'on peut concéder qu'il y a un lien entre l'information et le choix du peuple pour son mode de gouvernance et, partant, de développement, alors le journalisme devient le vecteur pour ne pas dire un déterminant de la démocratie et du développement.

Fort de ce présupposé, le pape Léon XIV indique trois points d'ancrage et de saillance du récit médiatique : (1) la pauvreté, (2) la justice et (3) l'exaltation du travail silencieux des personnes qui œuvrent pour la paix (§9).

5.Relation entre la presse et l'Église

La question du lien entre l'Église et la presse est abordée au troisième paragraphe du discours. Le lien verbal de cette relation se tisse en termes de « solidarité », « témoignage » et « combat ».

Les facteurs qui justifient la solidarité sont : le rapport à la vérité, la défense de la dignité humaine, la justice et le droit des peuples à être informés. Ces facteurs ne vont pas sans liberté d'expression et de presse.

En effet, l'Église est témoin de la vérité. Or le rapport à la vérité est la première exigence du journalisme. Ce rapport s'établit en termes de fidélité aux faits. Les journalistes sont témoins de la vérité dans la mesure où ils rapportent les faits avérés au risque de leur vie.

De là vient qu'il est impossible que l'Église se taise devant des situations où les journalistes sont arrêtés pour avoir été fidèles aux faits. Un tel silence signifierait que l'Église ait abandonné un des principes chers à sa doctrine sociale : la dignité de la personne humaine. Qui pis est, en emprisonnant les journalistes, on porte atteinte non seulement à leur dignité à eux mais aussi à celle des peuples qu'on veut ainsi priver d'un droit fondamental : s'autodéterminer grâce au pouvoir que leur donne l'information juste.

Tout l'appel du pape pour la libération des journalistes trouve là son point d'ancrage : « Permettez-moi donc de réaffirmer aujourd'hui la solidarité de l'Église avec les journalistes emprisonnés pour avoir rapporté la vérité, et par ces paroles, de demander la libération de tous les journalistes emprisonnés ». Cette prise de position résonne comme un engagement personnel auquel le souverain pontife veut associer deux autres acteurs principaux, en l'occurrence « les nations » au sens politique du terme¹¹ et « la Communauté internationale ». Pour preuve, il affirme : « La souffrance de ces journalistes emprisonnés interpelle la conscience des nations et de

la Communauté internationale, nous appelant à préserver le bien le plus précieux que sont la liberté d'expression et la liberté de presse ».

Cette parole, on le voit, résonne comme une assurance du Pape à se mettre aux côtés des journalistes pour galvaniser l'opinion des nations et de la Communauté internationale afin que la liberté de presse et la liberté d'expression s'épanouissent. In fine, « nations-Communauté internationale-bien le plus précieux », voilà la trilogie à travers laquelle le nouveau souverain pontife a voulu assurer, rassurer et convaincre les professionnels de la communication sur les relations Église-presse.

Conclusion

La communication est vue par le pape Léon XIV comme l'information qui établit une relation de paix. Elle est donc d'essence irénologique. Elle a pour vocation de créer une culture de paix, un environnement humain et numérique où viennent se confronter les altérités avec un horizon de paix. Voilà pourquoi le récit médiatique doit être aux antipodes du consensus à tout prix. Ce qui suppose qu'on renonce au relent d'agressivité, de compétition et de hiatus entre la recherche de la vérité et l'amour.

Dans ces conditions, le journalisme est convié à adopter une posture dans laquelle la narratologie contribue à la bonification du temps. Cela suppose que le journaliste soit fidèle aux faits et fasse focus sur les enjeux sociétaux en faisant retentir davantage la voix des faibles plutôt que l'idéologie des puissants qui a tendance à faire une apologie des conflits et des guerres. Il s'agit d'un journalisme qui raconte des situations de pauvreté, d'injustice et qui exalte le travail des gens qui travaillent en faveur des pauvres. Seule une telle mise en récit permettra aux peuples de faire des choix éclairés et ainsi de s'autodéterminer.

De là vient la nécessité de la fidélité aux faits. Celle-ci fait des professionnels de communication des témoins de la vérité. Ce témoignage à la vérité constitue la pierre de touche de la relation Église-presse. La raison en est qu'elle contribue au respect de la dignité humaine et des peuples. Cette dignité humaine à préserver, voilà ce qui détermine la solidarité de l'Église avec les professionnels de la communication toutes les fois que la liberté de presse et la liberté d'expression sont bafouées.■